

# LA DIGITALISATION AU SSTRN

## LEVIER D'EFFICIENCE ET DE TRANSFORMATION

SSTRN

---

275 000 SALARIÉS SUIVIS  
26 500 ADHÉRENTS



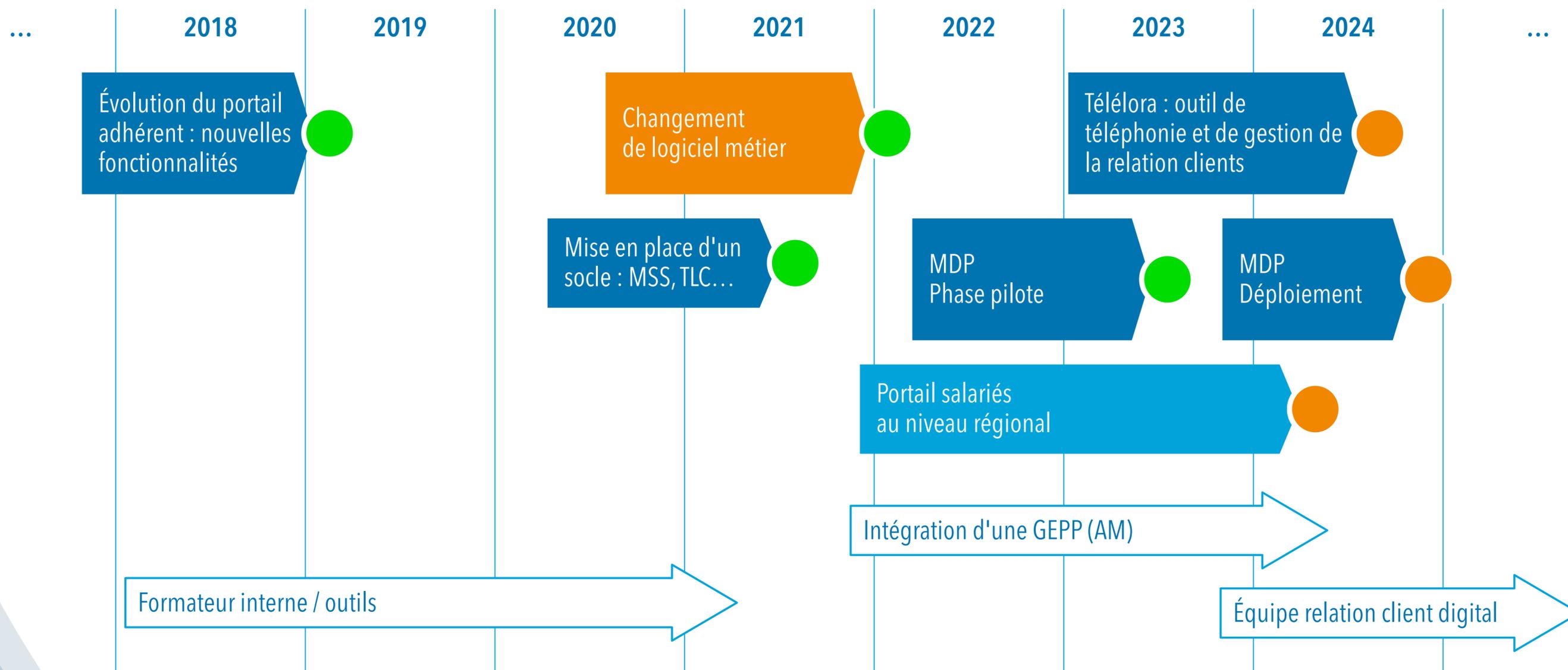
# des constats en 2019...

- ❖ De très nombreux projets, des abandons sans explication, peu de méthode partagée...
- ❖ Incompréhension des enjeux liés au digital  
→ perception d'un sujet technique (outil)
- ❖ Insatisfaction des adhérents  
(joignabilité, manque de fluidité entre les interlocuteurs)

**un besoin...**  
**évolution de la méthode**

# une histoire digitale qui s'accélère

- Outils internes
- Outils adhérents
- Outils salariés suivis
- Accompagnement



# en 2021, des retours d'expériences une évolution dans la méthode *une nouvelle dynamique...*

JST 2023  
Mercredi 11/10/2023

LA DIGITALISATION  
AU SSTRN,  
LEVIER D'EFFICIENCE  
ET DE TRANSFORMATION

4

# une organisation qui évolue

- ❖ Mise en place d'une **direction des projets** chargée de la méthodologie (fin 2020) et de l'accompagnement des acteurs.
- ❖ Création d'un **COPIIL digital** (fin 2021) pour créer de la transversalité entre les projets et donner de la lisibilité.
- ❖ Création d'une **équipe relation client digital** pour les adhérents et les salariés suivis (2023).

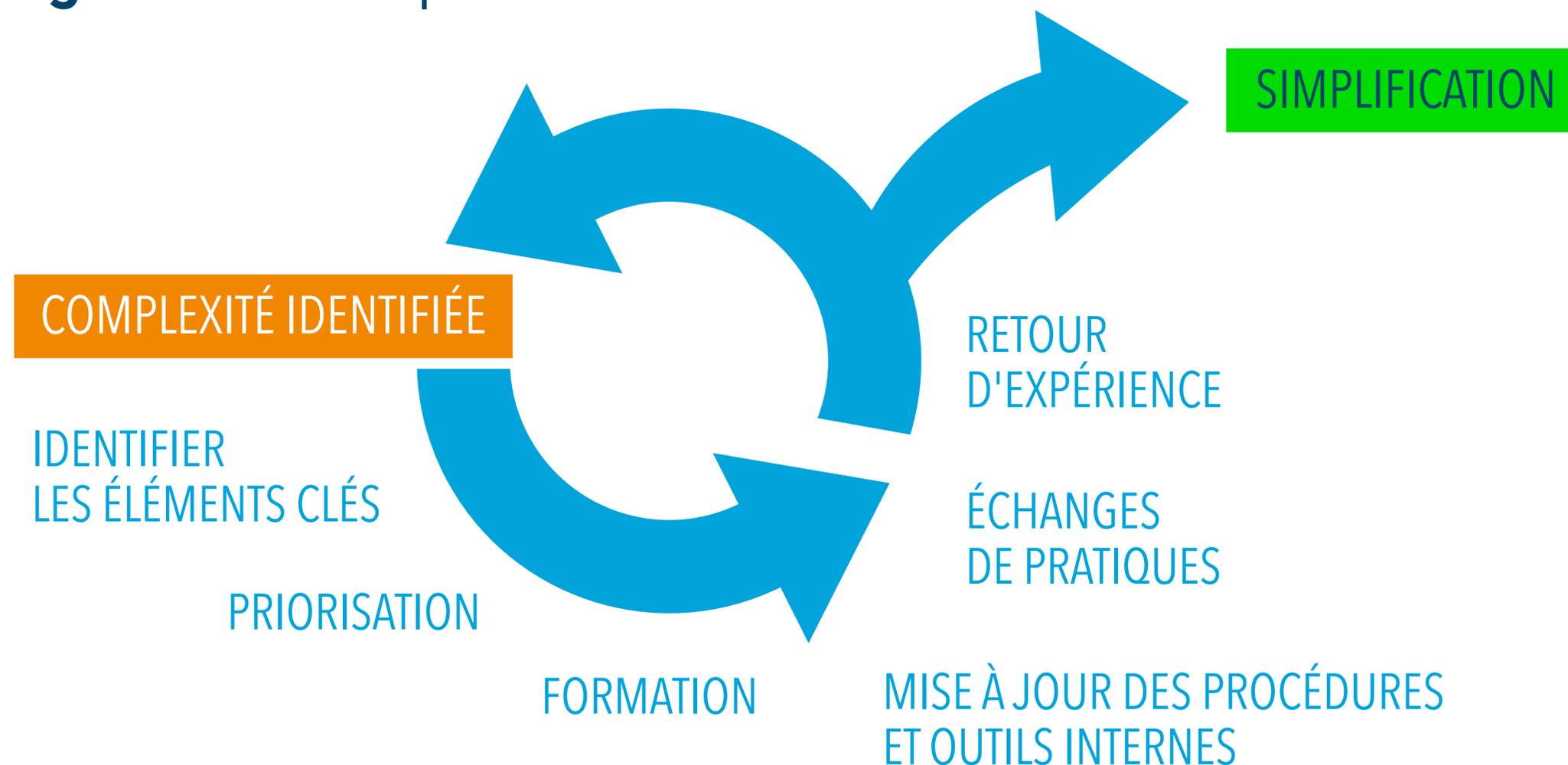
# en 2023, la méthodologie **existante** 1/2

- ❖ Contribution des équipes santé travail **dès la conception des projets.**
- ❖ Expression des **besoins** et cahier des charges **clairs.**
- ❖ Intégration d'une **phase de cadrage exploratoire** pour disposer des POC\* et estimer la faisabilité de fonctions prioritaires.
- ❖ **Intégration des utilisateurs** internes et externes en amont, notamment pour définir les fonctionnalités prioritaires.

\* proof of concept

# à fin 2023, méthodologie pour les professionnels 2/2

Process d'accompagnement des professionnels.



Un lien est fait avec la GEPP pour les métiers les plus impactés (assistantes médicales).

# résultats attendus : des services pour l'adhérent et ses salariés

- ❖ **Dématérialisation** accrue : échange et partage d'information, réduction des délais, simplification des circuits...
- ❖ **Joignabilité et interopérabilité** entre les outils qui évitent les doublons.
- ❖ Demandes de **rendez-vous en ligne**, individuel et collectif (ateliers, sensibilisations...), une évolution planifiée pour la prise de certains rendez-vous en ligne.
- ❖ **Accompagnement dans la mise en œuvre des plans d'action** de prévention (MDP, MDU), facteur d'appropriation en particulier pour les TPE/PME.
- ❖ **Portail pour les salariés suivis "mon job ma santé"** : traçabilité des visites et attestations, personnalisation des messages de prévention, coordonnées de l'EST, demandes de visites occasionnelles, curriculum laboris...

# efficience et leviers de **transformation**

- ❖ L'efficience indique à **quel point une organisation utilise bien ses ressources pour produire des biens et des services.**  
Exemples : la mutualisation permet la réduction des coûts, l'approche globale des outils permet la réduction de l'effet silo qui crée des doublons.
- ❖ Il est nécessaire de **prendre en compte les transformations** via la GEPP, l'accompagnement collectif et l'accompagnement individuel.
- ❖ La création d'un **équipe relation client digital** orienté vers l'externe permettra de lever les incompréhensions et d'accompagner les clients éloignés du digital (15 à 20%).

# améliorer le service et obtenir la certification

*pour l'offre socle...*

JST 2023

Mercredi 11/10/2023

LA DIGITALISATION  
AU SSTRN,  
LEVIER D'EFFICIENCE  
ET DE TRANSFORMATION

10

# la digitalisation facilitatrice de l'offre socle

## FACILITER LES FORMALITÉS D'ADHÉSION VIA LE NUMÉRIQUE

Proposer une **interface dématérialisée** qui facilite la liaison, les formalités, les déclarations obligatoires et les règlements.

**Présenter systématiquement la contrepartie à l'adhésion** et de l'offre du SPSTI.

## OFFRE DE SERVICES SOCLE



### PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

**Accompagner au plan d'action** pluriannuel.

Participer aux instances (CSE, CSSCT...).

**Informersensibiliser** aux risques professionnels. Diffuser une **veille d'information** réglementaire.

Réaliser ou mettre à jour la **fiche d'entreprise** pour toutes les entreprises au moins tous les 4 ans.

Identifier les **aménagement de postes** requis et réaliser les **métrologies** de certaines expositions.

Réaliser une **action de prévention primaire** à toutes les entreprises au moins tous les 4 ans.

Fournir un **rapport santé au travail** à l'entreprise en fonction de sa taille.



### SUIVRE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Assurer les **visites médicales tout au long de la carrière** (visite à l'embauche, visites périodiques, visites à la demande, visite de mi-carrière et de post-exposition) de manière effective et dans les délais réglementaires.

Réaliser la **visite de pré-reprise et de reprise** après un arrêt long pour faciliter le retour au travail du salarié.

Proposer une **restitution individuelle à chaque salarié**, accompagnée de **messages de prévention personnalisés**, incluant les messages de santé publique.



### PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

**Accompagner individuellement** les salariés en risque de désinsertion professionnelle.

Réaliser les **études de postes** et propositions d'aménagements.

**Coordonner les acteurs** pour réduire le risque de désinsertion professionnelle.

**Repérer les entreprises à risque** pour mener des actions de sensibilisation ciblées.

# la digitalisation facilitatrice de l'offre socle

## FACILITER LES FORMALITÉS D'ADHÉSION VIA LE NUMÉRIQUE

Proposer une **interface dématérialisée** qui facilite la liaison, les formalités, les déclarations obligatoires et les règlements. ✓

**Présenter systématiquement la contrepartie à l'adhésion** et de l'offre du SPSTI. ✓

## OFFRE DE SERVICES SOCLE



### PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

**Accompagner au plan d'action** pluriannuel. ✓

Participer aux instances (CSE, CSSCT...).

**Informers et sensibiliser** aux risques professionnels. Diffuser une **veille d'information** réglementaire. ✓

Réaliser ou mettre à jour la **fiche d'entreprise** pour toutes les entreprises au moins tous les 4 ans. ✓

Identifier les **aménagement de postes** requis et réaliser les **métrologies** de certaines expositions.

Réaliser une **action de prévention primaire** à toutes les entreprises au moins tous les 4 ans.

Fournir un **rapport santé au travail** à l'entreprise en fonction de sa taille. ✓



### SUIVRE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

Assurer les **visites médicales tout au long de la carrière** (visite à l'embauche, visites périodiques, visites à la demande, visite de mi-carrière et de post-exposition) de manière effective et dans les délais réglementaires.

Réaliser la **visite de pré-reprise et de reprise** après un arrêt long pour faciliter le retour au travail du salarié.

Proposer une **restitution individuelle à chaque salarié**, accompagnée de **messages de prévention personnalisés**, incluant les messages de santé publique. ✓



### PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

**Accompagner individuellement** les salariés en risque de désinsertion professionnelle. ✓

Réaliser les **études de postes** et propositions d'aménagements.

**Coordonner les acteurs** pour réduire le risque de désinsertion professionnelle. ✓

**Repérer les entreprises à risque** pour mener des actions de sensibilisation ciblées. ✓

## DONNER À CHAQUE SALARIÉ UN ACCÈS INDIVIDUALISÉ À SES INFORMATIONS

**Compte salarié** avec ses informations utiles (attestations, rendez-vous, coordonnées EST...). ✓

Disponibilité de **messages de prévention ciblés**. ✓

**Accès facilité à son dossier médical** santé travail (DMST) personnel. ✓

# en conclusion

- ❖ La transformation digitale est **inélucltable**.
- ❖ Les outils ne sont pas une fin en soi.
- ❖ La digitalisation est **facilitatrice** d'une offre socle efficiente.
- ❖ L'intégration des **impacts des transformations** collectives et individuelles est indispensable, comme la mise en œuvre d'un accompagnement des professionnels.



sstrn.fr



sstrn44



sstrn\_44



@sstrn44



#Masantéautaf